

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°88 - Novembre 2013

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)  
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org) Bulletin : [JPC@nord-palestine.org](mailto:JPC@nord-palestine.org)

**Edito** : C'est un éditorial un peu particulier, sous forme d'un appel à un rassemblement et à une marche, que vous trouvez ce mois-ci dans ce bulletin. Il se veut à la hauteur de l'évènement que constitue notre rassemblement BDS devant Euralille comme la participation à la marche contre le racisme et pour l'égalité.

### **30 novembre 2013 à Lille Rassemblement de Boycott-désinvestissement-sanctions contre Israël**

**14 h 30 devant Euralille Accueil dès 14 h 15**

AFPS Nord-Pas de Calais, Communauté palestinienne du Nord, Front Uni des Banlieues et des Quartiers Populaires, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples, Union Française des Juifs pour la Paix, CSP 59, Collectif Afrique, Génération Palestine, Fédération des Tunisiens du Nord de la France, Association Marocaine des Droits Humains, Solidarité Tourcoing Gaza, Union Syndicale Solidaires, Parti Communiste Français, Coordination Communiste, Mouvement des Jeunes Communistes de France, Parti de Gauche, Les Alternatifs, ...

*Cet appel de l'AFPS Nord-Pas de Calais, et de ses partenaires, se place dans le cadre d'une mobilisation intense de soutien au peuple palestinien en novembre 2013. La journée est celle de la solidarité internationale avec la Palestine.*

*Les rencontres à la faculté de droit de Douai et en Mairie d'Auby ont envoyé un message en direction du Président Hollande, avant son départ vers Israël, exigeant qu'il intervienne auprès d'Israël pour qu'il en finisse avec la détention administrative et libère les prisonniers.*

*A Auby l'engagement de l'AFPS Nord-Pas de Calais sur le Boycott/ Désinvestissement/ Sanctions contre Israël a été réaffirmé avec force, à la veille du voyage présidentiel, avec cette donnée fondamentale qu'il correspond à la réponse à l'appel de la société civile palestinienne de 2005, renouvelé régulièrement par la résistance.*

*Le 30 novembre est donc organisé devant Euralille un rassemblement BDS avec de multiples partenaires associatifs, syndicaux et politiques. Lors de son voyage en Israël marqué par une intensification des liens qui unissent la France à l'Etat d'apartheid, F. Hollande était accompagné de 40 chefs d'entreprises. C'est dire la nécessité d'être présent sur le volet désinvestissement du combat de soutien à la résistance palestinienne. Autre donnée à prendre en compte : la poursuite en France, par le pouvoir, de la criminalisation du boycott citoyen. La réponse de Madame Taubira, à l'un des parlementaires sollicités à ce sujet est éclairante. Pas question de tolérer la répression que subissent nos amis d'Alençon et maintenant de Colmar*

*Quelle meilleure réplique que le rassemblement BDS devant Euralille, comme la participation à la marche contre le racisme et pour l'égalité, le 30 novembre. En ayant une pensée toute particulière pour Gaza. Gaza dont nous exigeons la levée du blocus.*

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

**L'AFPS mène une campagne permanente pour la levée du blocus de Gaza. Depuis l'été dernier cette campagne a pris une intensité toute particulière dans la mesure où la situation est dramatique devant la fermeture quasi totale des frontières.**

**Actuellement une campagne particulière est menée à l'occasion de la réunion à Dunkerque des assises de la coopération décentralisée des villes européennes jumelées avec des villes palestiniennes. La communauté urbaine de Dunkerque est jumelée avec Gaza. Notre association mobilise tout particulièrement pour qu'un message soit adressé aux autorités françaises afin qu'elles jouent le rôle qui doit être le leur intervenir pour lever le blocus de Gaza.**

**Est présenté, à ce sujet, la réponse du Ministre des Affaires étrangères à un courrier du député Alain Bocquet qui avait répondu à une sollicitation des parlementaires par notre association. Certes Fabius, dans d'autres courriers, formule des réserves à propos de la résistance palestinienne, il n'en demeure pas moins qu'il se prononce pour la levée du blocus.**

***Ce qui est attendu: ce sont les actes.***

## **Rencontres de Douai et Auby le 15 novembre 2013**

### **Mobilisation pour les prisonniers et la Palestine**

A la faculté de Droit de Douai, puis dans la salle du Conseil Municipal d'Auby, le vendredi 15 novembre, une mobilisation d'une grande intensité s'est tenue pour les prisonniers palestiniens et pour le soutien au peuple palestinien.

La rencontre à la faculté de droit de Douai avait pour thème la détention administrative des Palestiniens. Claude Léostic, Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, initiatrice d'une campagne nationale contre ce déni du droit à dénoncé la logique de répression coloniale à l'œuvre contre les prisonniers. **C'est bien sa suppression, en conformité avec ce qu'exigent les conventions de Genève, qui est exigée. De même que l'est la libération de tous les prisonniers.** C'est la course folle à l'emprisonnement qu'il est nécessaire d'arrêter : que l'on pense que 80% de la population masculine de Palestine a fait un séjour en prison ou est détenue. Durant la 1ère semaine de novembre près de 100 Palestiniens ont été arrêtés.

La détention administrative est contraire à la déclaration universelle des droits de l'Homme car il s'agit d'un emprisonnement sans preuves, ni procès au seul bon vouloir de la puissance occupante fait valoir Roland Weyl, Vice-Président de l'Association des juristes démocrates. A la veille du voyage du Président de la République en Israël un message lui a été adressé afin qu'il porte l'exigence de libération des prisonniers. Celle de Marwan Barghouti est nécessaire. Un mouvement international vient de partir d'Afrique du Sud porté par un des camarades de lutte de Mandela dans

les prisons de l'apartheid. A Auby il est filleul de la ville qui parraine des prisonniers.

Le message porté lors de ces deux rencontres porte aussi sur les actions de solidarité avec toute la Palestine et son peuple. Roland Weyl s'appuyant sur la charte des Nations Unies porte la notion de peuples souverains. Ce sont eux qui doivent avoir l'initiative pour l'application des droits nationaux du peuple palestinien. Il attire l'attention sur les mobilisations populaires capables de porter ces droits. Un des responsables de l'AFPS de Douai Amar fait la proposition que les jumelages avec les villes palestiniennes s'élargissent dans l'arrondissement.

Ces actions de solidarité passent aussi, comme cela fut dit à Auby, par la participation aux actions de Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël suite à l'appel de la société civile palestinienne en 2005. Il s'agit d'actions collectives menées notamment devant les grandes surfaces qui proposent des produits des colonies israéliennes. Les actions de désinvestissement sont à mener afin que les sociétés telles que, Orange, Dexia ou Veolia cessent de participer à la colonisation de la Palestine. Les colonies sont illégales au regard du droit international. Il faut enfin que cessent les procès d'opinion contre les militants mettant en valeur et participant à ces actions citoyennes.

Cette solidarité manifestée, à Douai et Auby, avec le peuple palestinien est donc appelée à se poursuivre. Un grand repas de solidarité se prépare pour le 14 décembre, en soirée, à Douai, salle des Corons Verts.

# Les prisonniers palestiniens et la détention administrative

Notes prises lors de la conférence du 15 novembre 2013 à la Faculté de Droit de Douai  
avec **Claude Léostic (Plateforme des ONG françaises pour la Palestine)**

et **Roland Weyl, avocat, vice-président de  
l'Association des Juristes démocrates**

- **Claude Léostic**

5000 prisonniers à la date du 15/11/2013

Depuis 1967 : 80 % des Palestiniens ont connu la prison.

Tout est prétexte à arrestation

Objectifs israéliens : soumettre la résistance – terroriser – détruire la société palestinienne – en un mot, semer la TERREUR.

Les prisonniers sont aussi « une monnaie d'échange ».

La détention administrative : vient des Britanniques – autorise les Israéliens à arrêter n'importe qui, n'importe quand, sans motif, et ce, pour une durée de six mois, renouvelable... indéfiniment ! Les gens sont détenus sans jugement, ni procès.

Les arrestations ont lieu en général la nuit – l'armée arrive avec des chiens policiers, fouille la maison, et « embarque » quelqu'un. – Puis interrogatoire : très dur, torture...

En détention : conditions très dures – il y a 1.000 malades actuellement dans les prisons

Les prisonniers sont jugés par un Tribunal militaire israélien, ce qui n'est pas légal, Israël étant l'occupant.

Depuis 1967, 200 prisonniers sont morts en prison – Par ailleurs, les corps de ces prisonniers morts ne sont pas forcément rendus à la famille tout de suite, mais parfois seulement à l'issue de la période d'incarcération prévue pour ce prisonnier !

Il y a déjà eu 23 000 libérations, mais... il y a eu 86.000 arrestations !

Des luttes s'organisent dans les prisons.

Les prisonniers ont aussi du soutien dans la société civile.

Il existe un Ministère des Prisonniers en Palestine !

La campagne de parrainages lancée par l'AFPS, avec le soutien de Salah Hamouri, a donné d'importants résultats. Près de 2.400 prisonniers sont actuellement parrainés. C'est une démarche très importante que nous pouvons faire, car c'est une lueur d'espoir pour les prisonniers lorsqu'une lettre arrive dans leur cellule. Les prisonniers palestiniens ont d'ailleurs écrit une lettre de remerciements via l'AFPS

- **Roland Weyl**

Le Droit : Proclamer le bon droit : c'est un engagement pris, une obligation sociale reconnue – Il faut prendre le droit « en main » pour le faire appliquer. « Le droit est un combat citoyen » (sic). C'est ce qui entoure le droit qui peut être utile.

Le droit joue un rôle de sécurité, et si ce n'est pas bon, il faut le changer.

Le droit, on doit pouvoir l'appliquer, ce ne doit pas être des généralités abstraites. Il faut se battre pour le faire appliquer.

Le droit n'est pas négociable, la loi n'est pas négociable, et le droit est égal pour tout le monde.



Après les deux guerres mondiales, on a écrit des documents universels : la CHARTE de l'ONU, c'est un texte révolutionnaire ! « Nous PEUPLES des Nations Unies ... », ce qui signifie que le pouvoir est entre les mains des Peuples.

Il y a eu la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. – La Charte dit : « Nul ne peut être arrêté arbitrairement » ; cette Charte a été signée par Israël !

La conscience universelle, l'opinion, ont créé le Conseil de Sécurité pour le maintien de la Paix, c'est l'application de la Charte.

Il y a une **COMPETENCE INTERNATIONALE** dans **L'EXERCICE NATIONAL**.

Le combat doit être mené par les Peuples, tout dépend de NOUS. Les citoyens doivent faire pression (via les ONG) sur les ETATS. Nous sommes responsables de ce que l'Etat fait ! Nous ne voulons pas de gouvernance mondiale, mais une gouvernance des Peuples par les Peuples.

Pour la France, le Gouvernement Français s'exprime de la part du Peuple Français.

En 1948, l'ONU a fait un partage concernant Israël/Palestine, qui n'est pas appliqué. Israël bénéficie d'une grande impunité. Si nous sommes silencieux, cela équivaut à une complicité, une acceptation.

Pourquoi cette impunité ? Les grandes puissances ont des intérêts (commerce, pétrole, etc.). Il y a un « jeu » pervers entre elles.

En Europe/France (intervention Claude Léostic), il y a de la « pesanteur » par rapport à la Shoah ; il y a par ailleurs des « amis » pro-israéliens dans le Gouvernement Français ; il y a de l'hypocrisie (quand une délégation de l'AFPS est reçue par un membre du Gouvernement) : la réponse donnée est « laissez-nous discuter ». – En ce qui concerne les médias, c'est un point sur lequel insistera tout particulièrement Roland Weyl, on assiste à un bouclage d'une information verrouillée en faveur des positions israéliennes.

*Établi à partir des notes de Bernadette*

## Voyage en Palestine par Yves Quéting (adhérent de l'AFPS 59-62)

Invités par des Palestiniens et des Israéliens nous sommes partis deux semaines en Palestine pour approfondir ce que nous connaissons par les lectures, les témoignages, les films.

Une semaine du côté Israélien de la Palestine et une semaine du côté palestinien occupé par les Israéliens.

Nous étions invités par des Israéliens progressistes qui travaillent dans le domaine social, tous dénoncent l'implantation et le développement des colonies. Ils nous ont permis entre autre de rencontrer une militante Palestinienne mère de famille qui depuis plus de 20 ans est active au sein d'une association qui rassemble des femmes de toutes origines pour qu'elles se connaissent, qu'elles se forment, et qu'elles puissent défendre leurs droits. Cette femme avec l'amie Israélienne qui nous a reçus accueille chez elle des groupes de femmes, sur son mur on voit une belle affiche de femmes militantes avec les inscriptions :

*« Non à l'atteinte à la dignité des peuples arabes.*

*Solidarité avec les femmes palestiniennes ».*

Nous avons pu rencontré une famille dans un campement bédouin non loin de Gaza. La personne qui nous a conduit chez eux est vraiment leur ami; habitant du kibboutz voisin il nous a montré que ce campement bénéficiait de l'eau courante et de l'électricité fournis par le Kibboutz.

Le Bédouin avec qui nous avons pu nous entretenir est un éleveur à la retraite mais qui a gardé en douce 200 moutons; trop âgé pour s'en occuper en permanence il nous dit que des jeunes passent en douce la frontière la nuit pour venir l'aider. Ce campement se situe tout près du mur au sud du territoire palestinien. Cela ne nous a pas fait oublier la déportation des Bédouins dans le Néguev dont personne ne nous a parlé là-bas.

Nous sommes allés jusqu'au « passage » d'Erts, seul porte d'accès à Gaza . Vide, personne, seule un beau panneau où est inscrit en grand « Welcome » Non loin de là nous avons découvert sur un mur qui enferme Gaza une magnifique fresque réalisée par des pacifistes israéliens avec en gros inscrit SHALOM des lettres de 2m de haut décorées par de nombreux petits morceaux de verres colorés et au dessus une colombe de la paix. En bas dans une boîte aux lettres prévue à cet effet les personnes qui souhaitent apporter leur contri-

bution pour enrichir l'œuvre peuvent y inscrire leurs références.

Nous avons vu Gaza de loin, car un no man's land empêche de s'approcher. On parle de prison à ciel ouvert, non c'est une prison à ciel fermé puisque nous avons vu un ballon qui surveille en permanence le ciel, sans compter les drones que nous n'avons pas vus.

Ce qui frappe le plus dans ce petit espace c'est le contraste entre une société européenne bien installée et des îlots de pauvreté apparentes que sont les villages Palestiniens.

Dans un de ces villages nous avons pu rencontré deux associations de femmes qui travaillent avec les Bédouins. Elles ont des temps de formation, d'ateliers de tissage et de broderies. Un bibliobus pour aller dans les campements faire de la formation. A des occasions de formation elles invitent des Bédouins qui sont devenus avocats, médecins, enseignants pour encourager les jeunes et moins jeunes à se former pour connaître leurs droits..

Avec toutes les personnes rencontrés en Israël nous avons parlé de notre préoccupation de la situation des Palestiniens et que nous allions les aider à cueillir les olives. Ils avaient peur pour nous !

Nous avons réalisé que tout est fait en Israël pour entretenir le sentiment que de l'autre côté c'est dangereux et qu'il ne faut pas y aller. Le fait de faire 3 ans de service militaire conditionne bien les jeunes qui vont protéger les colons. Une amie qui nous accompagnait un moment nous a dit que ses trois garçons n'avaient pas fait le service militaire mais que cela leur fermait beaucoup de portes. Les jeunes qui font ce choix se sentent mis à l'écart de la société.

La Palestine parlons en; il n'y a pas de Palestine, il n'y a pas de territoires palestiniens, tout, tout, tout est contrôlé par l'armée israélienne. Mais il y a des Palestiniens qui tous les jours essaient de survivre, de se former, de s'organiser pour se défendre d'une manière non violente. Nous les avons entendu fêter à Beit Jala la libération de quelques prisonniers, car tous ont un membre de leur famille qui est passé par là et ils sont nombreux à attendre des libérations.

Nous avons été tailler des oliviers qui avaient été coupés par les colons, en espérant qu'ils repousse-

ront. Pour pouvoir cueillir leurs olives, sur leur champ ils faut attendre les dates fixées par les israéliens, quelques jours seulement ; cela veut dire qu'il est impossible de soigner ses oliviers toute l'année ! Non loin de là où nous étions les colons sont venus bruler des oliviers. En octobre de cette année 6300 arbres ont été détruits. Vive le soi-disant processus de paix !

Pendant la période où nous avons circulé nous n'avons pas été arrêtés à un check-point, mais nous en avons vu partout, des miradors partout, et des murs qui empiètent sur les terres palestiniennes pour protéger les colonies . A la moindre alerte tout est bloqué!

Nous avons été accueillis par une famille Palestinienne chrétienne qui nous a permis de rencontrer de nombreux petits artisans qui survivent très dif-

ficilement car ils n'ont pratiquement pas de travail alors que la vie augmente. Ils ne voient pas d'avenir pour leurs jeunes en Palestine.

Malgré les conditions de survie qui sont faites aux Palestiniens nous avons toujours été très chaleureusement accueillis. Combien de café ne nous a t'on pas offert dans la rue par des gens que nous ne connaissons pas !

Quand on pense que notre président demande aux Palestiniens de faire des efforts on se demande s'il est aveugle et ignorant de la réalité ou s'il fait de la représentation pour ne pas déplaire aux Israéliens. Qu'il essaye d'aller cueillir des olives et il verra qui doit faire des efforts !

Nous aurions bien d'autres choses à partager tellement les rencontres furent riches et variées.

---

## Compte rendu du CA du 26 octobre 2013

Présents : Mireille, Jean-François, Sihem, Marie-Élise, Béatrice, Malika, Mohamed.

- **Situation en Palestine**

De plus en plus d'éléments montrent que de nombreux gouvernements européens ne sont prêts de suivre les lignes directrices de l'UE, notamment la France (Fabius a fait comprendre à ses interlocuteurs israéliens lors de son voyage cet été à Tel Aviv que la France n'appliquerait pas ces directives). D'ailleurs l'UE est entrain de reculer sur ce point.

- **Réunion sur la détention administrative le 15/11 à la Faculté de droit de Douai**

Jean-François recontacte le syndicat de la magistrature ainsi que le syndicat des avocats de France.

Intervenant : Claude Léostic et Roland Weyl

Objectif : obtenir la condamnation de la détention administrative

Des contacts ont été pris avec UEC (union des étudiants communistes) et l'UNEF. Les tracts sur la rencontre qui a lieu en coordination avec l'AFPS seront diffusés auprès des étudiants.

- **Réunion du 28/11 à 18h30 à la mairie de Lille**

L'AFPS 59/62 est invitée à une rencontre/réception avec le maire de Naplouse à l'occasion du « Forum des collectivités locales européennes pour la Palestine » qui aura lieu à Dunkerque les 28 et 29 novembre. Nous y sommes invités dans le cadre de la « plateforme Lille Naplouse ».

Nous avons publié le 13/10, un communiqué signifiant notre solidarité avec Naplouse, où la répression israélienne sévit et dénoncé le jumelage avec Safed (avec copie à M. Aubry et MP Bresson). La mairie de Lille souhaite relancer le jumelage avec Naplouse suite au changement de maire (remplace l'ancien maire Hamas).

Nous devons faire un point sur l'état du jumelage, et nous positionner vis-à-vis de la mairie de Lille compte tenu des propos de l'ambassadeur de Palestine concernant la coopération décentralisée.

- **Action BDS du 30/11**

Il faut vis-à-vis de BDS, mettre en place une pression sur Christiane Taubira pour qu'elle supprime la circulaire « Alliot-Marie » : - Les questions posées par les députés du Nord sont toujours sans réponse

- Nous continuons de faire signer notre pétition

Vérification faite, les produits Sodastream sont bien présents à Carrefour. Un courrier va être envoyé au directeur avec demande de rendez-vous. Nous organiserons un rassemblement avec des stands devant EuraLille. Le tract comportera au recto l'appel au rassemblement et au verso, différentes cartes représentant l'occupation de la Palestine. Il faudra prévoir les banderoles AFPS et BDS.

- **Agenda**

- **14/12**, soirée de solidarité avec le peuple palestinien en partenariat avec ACLIA à Douai, au profit du secours médical aux palestiniens
- Travail en préparation des élections : faire le point pour un travail en préparation des élections, d'ici les élections de mars, il faut envisager d'interpeller les habitants de Lille au sujet de la position de la Mairie vis-à-vis de la Palestine (Naplouse).
  - **Adhésions/ réadhésions** : relance téléphonique (Sihem)
  - **Organisation du CA** : Il a été convenu de limiter dorénavant la durée du CA à 2h et de déterminer au préalable le temps imparti aux différents points à l'ordre du jour.

## **Compte rendu du CA du 23 novembre 2013**

**Présents** : Mireille, Jean-François, Bernadette, Jean-Pierre, Mohamed, Marie-Élise, Pauline **Excusés** : Sihem, Corine

- **Point sur la visite du Président en Israël**

La visite de Hollande accompagné de conseillers, de ministres et de chefs d'entreprises a eu pour but de renforcer l'alliance entre la France et Israël aux points de vue politique (dont le nucléaire) et économique.

Au sujet de Gaza : avant le voyage, Fabius avait répondu à la question de Bocquet que la levée du blocus était nécessaire ; 15 jours après et avant le voyage il a donné une autre réponse !

- **Bilan des dernières actions**

La rencontre du 14/11 à Douai sur les prisonniers a été une réussite. Dans la salle se trouvaient : Dolez (Parti de Gauche), Delecambre (UMP), Bataille (UDI), un conseiller régional et élu douaisien (PS), un conseiller municipal (UMP) et le secrétaire de Candelier (PC).

Mettre le compte-rendu de Bernadette sur le site en y ajoutant le rôle important des médias sur lequel Weyl a insisté. Envoyer un message « Palestine » lundi matin.

- **Préparation de l'action BDS du samedi 30 novembre**

Candelier, Bocquet et Dolez se sont adressés à Taubira au sujet de la circulaire Alliot-Marie, mais elle n'a répondu qu'au premier. Elle se base sur la loi sur la presse de 1881 pour des poursuites contre les militants de BDS. Il est nécessaire de produire un mouvement de masse à ce sujet avec les pétitions en amont.

L'AFPS 59/62 avait demandé au Congrès national de s'inscrire dans le mouvement BDS, nous décidons d'officialiser notre participation au mouvement BDSF ; en être membre à part entière nous mettra en relation avec BDS international, ce qui nous aidera par exemple contre Véolia.

Le rassemblement du 30 novembre est à 14h30, la préfecture est à prévenir ; le directeur de Carrefour n'a pas répondu à la lettre qui lui a été adressée.

Il faut finaliser le tract Sodastream. On se positionne comme des soutiens au peuple palestiniens pas comme une association de consommateurs. Mireille se charge de transformer le recto du tract.

Une prise de parole est prévue, de même quand la marche rejoindra le rassemblement (elle part à 14h30 de la place de la République) pour présenter cette journée de solidarité avec la Palestine.

Contacteur GP pour savoir ce qu'ils prévoient.

Mireille a ramené 5 affiches en A3 à coller sur des cartons ; il faudra une banderole BDS, une banderole AFPS, la banderole « levée du blocus », des drapeaux et le grand drapeau.

Mohamad et Bernadette iront chercher le matériel samedi chez Mireille.

Nous n'avons plus de mégaphone. Il faudra en acheter un nouveau (Mohamad va chercher sur internet) mais on peut emprunter celui de la MRES (Bernadette va leur téléphoner).

- **Les prisonniers politiques palestiniens**

Un responsable « prisonniers » est nécessaire comme correspondant avec le national

Il lui faudra diffuser les informations et s'occuper des parrainages.

On peut faire appel aux adhérents (Nivet ?)

Tout ce qui concerne les prisonniers se trouve sur le site à la page « prisonniers »

- **Secours médical aux Palestiniens**

Ce secours est à voir du point de vue politique (contre le blocus) et non pas humanitaire.

Il n'a pas été évident de trouver une date convenant en même temps à Calens, Pruvo, Salem, Corbeaux et nous mais la réunion est prévue le 2 décembre à la Région.

Pauline est une future stagiaire chez nous qui sera chargée du volet « médical ».

Ce qui sera envoyé à Gaza passera par Dunkerque.

La soirée du 14 décembre à Douai récoltera des fonds des médicaments . Demander la liste à Salem.

- **Amir de Gaza à Lille en décembre**

Soirée « Palestine » à organiser avec l'asso. des Palestiniens à la salle Concorde vers 18/20 décembre.

- **Agenda**

Congrès CGT Educ-Action (25/26/27 novembre) : Mireille et Béatrice y participent. Jean-François et Mohamed iront lundi après-midi et Jean-François mardi.

Assemblée Générale de la MRES le 29 novembre à 18h à laquelle Bernadette assisterait.

Vente de broderies par AfranSaurel à Saint-Sauveur à Lille les 14 et 15 décembre

Nous ne ferons pas de rassemblement « Gaza on n'oublie pas » le 27 décembre mais Gaza sera évoqué à la soirée avec Amir.

Prévoir une réunion sur l'Europe en janvier à Lille avec Cronin.

Prévoir le jour de la Terre le 29 mars. Prévoir notre AG en mai.

Prochain CA : 14 décembre à 10h30

- **Questions diverses**

Mireille a rencontré Yves et Jacqueline de retour de la cueillette des olives en Palestine et qui proposent de partager leur expérience, un article dans le bulletin leur est proposé.

Question de la souscription pour aider les militants poursuivis ou condamnés.

Soutenir les militants de Dunkerque dont Philippe Nouveau.

---

## **Jean-Jacques CANDELIER** *Député du Nord (16<sup>ème</sup> Circonscription)*

*Vice-président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées*

<b>QUESTION ECRITE n° 878 publiée au JO le : 23/07/2013</b>
---

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessaire abrogation de circulaires prises sous la précédente législature. Une dépêche en date du 12 février 2010 a été adressée aux procureurs généraux près les cours d'appel. Des circulaires (CRIM-AP N° 09-9006-A4 et CRIM-AP N° 2012-0034-A4) invitent les procureurs à poursuivre les appels au boycott comme caractéristiques de délits de provocation publique à la discrimination à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance à une nation (article 24, alinéa 8, de la loi du 29 juillet 1881). Ces circulaires tendent à criminaliser et à réprimer les militants engagés pour une paix juste et durable au Proche-Orient et qui appellent à juste titre à boycotter les produits des colonies ou des produits israéliens pour amener les dirigeants israéliens à respecter le droit international. Il lui demande si elle compte abroger ces circulaires arbitraires attentatoires à la liberté.

<b>REPONSE publiée au JO le : 19/11/2013</b>
--

La législation française a évolué dans le sens d'une répression plus sévère des actes à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. En outre, des circulaires et des dépêches sont régulièrement adressées aux procureurs généraux afin d'appeler leur attention sur la nécessité d'apporter à ces faits une réponse pénale ferme et rapide. Depuis le mois de mars 2009, plusieurs opérations appelant au boycott de produits israéliens ont été menées sur le territoire national. Ces faits sont susceptibles de caractériser le délit de provocation publique à la discrimination à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance à une nation, prévu et réprimé par l'article 24, alinéa 8, de la loi du 29 juillet 1881. Si cette qualification pénale n'interdit pas la libre critique de la politique d'un État ou l'expression publique d'un choix personnel, elle prohibe en revanche les messages et comportements appelant à la discrimination d'une ou plusieurs personnes uniquement au regard de leur nationalité, notamment, comme le prévoit l'article 225-2 du code pénal, lorsque la discrimination consiste à entraver l'exercice d'une activité économique. En conséquence, plusieurs enquêtes, notamment suite à des plaintes d'associations, ont été menées de ce chef. Au regard de la multiplicité des faits en divers points du territoire national, il est apparu nécessaire d'assurer de la part du ministère public une réponse cohérente. A cette fin, une dépêche en date du 12 février 2010 a été adressée aux procureurs généraux près les cours d'ap-

pel. Le 15 mai 2012, une seconde dépêche a été adressée aux parquets généraux afin de rappeler les difficultés procédurales liées à l'application de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et, plus précisément s'agissant de la mise en œuvre de son article 24 alinéa 8. Ces instructions, qui n'ont pas été rapportées, posent la question plus globale de la pénalisation des actions militantes qui peuvent par ailleurs constituer des infractions. Dans un idéal démocratique, il convient de concilier expression politique et respect des règles. C'est à ce même titre que sont poursuivis par exemple des faucheurs volontaires ou des militants qui pénètrent dans l'enceinte de sites nucléaires. Il appartient dès lors au procureur de la République en premier lieu, puis au juge en cas de poursuites, de réinscrire l'infraction dans son contexte particulier en prononçant la sanction la plus adaptée à la gravité des faits et à la personnalité du mis en cause, comme cela a été indiqué dans la circulaire de politique pénale générale du 19 septembre 2012. Enfin, l'attention des parquets généraux a de nouveau été appelée sur la nécessité d'une réponse pénale ferme et adaptée aux actes à caractère raciste, antisémite ou xénophobe par deux dépêches récentes des 30 mars et 27 juin 2012.

## Réponse du Ministre des Affaires Étrangères Laurent Fabius

à Alain Bocquet Député et maire de Saint-Amand-les-Eaux

30 octobre 2013

Vous avez appelé mon attention sur la position de la France concernant la situation dans la bande de Gaza.

La France estime qu'un changement de politique israélienne vis-à-vis de la bande de Gaza et la levée du blocus sont nécessaires, les conséquences humanitaires du blocus pour les habitants de Gaza n'étant pas acceptables. Nous avons appelé à maintes reprises, avec l'Union européenne, à une ouverture immédiate, durable et sans condition des points de passage pour que l'aide humanitaire puisse parvenir dans la bande de Gaza et que les marchandises et les personnes puissent y entrer et en sortir. Le développement économique de la bande de Gaza ne pourra réellement se produire que lorsque la levée complète du blocus aura été obtenue, en lien avec l'Autorité palestinienne.

La France consacre à la bande de Gaza à peu près le tiers des 60 millions d'euros de son assistance bilatérale annuelle aux Territoires palestiniens. Elle est notamment engagée dans la construction d'une usine de retraitement des eaux usées dans le Nord de la bande de Gaza. Il s'agit d'un projet international d'un montant de 40 millions d'euros auquel nous participons à hauteur de 16 millions d'euros. Alors que la bande de Gaza accueille pas moins de 1,2 million de personnes ayant le statut de réfugiés, je voudrais également souligner notre appui aux activités de l'UNRWA : la contribution française à cette organisation a été en 2013 de 9,8 millions d'euros, dont 1,5 consacrés à l'aide alimentaire dans les Territoires palestiniens.

Je souhaiterais également appeler votre attention sur deux initiatives récentes prises par notre pays. Lorsque je me suis rendu dans la région, j'ai signé avec les autorités palestiniennes le 24 août dernier un accord concernant le financement d'un programme d'amélioration de la gestion des déchets solides à Gaza auquel l'agence française de développement contribue à hauteur de 10 millions d'euros. Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que nous venons tout juste d'achever la construction et l'aménagement des nouveaux locaux de l'Institut français de Gaza. Ce projet de longue haleine, engagé dès

2006, porte sur un montant de 1,4 million d'euros. Le nouvel institut, d'une superficie utile de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, est le seul centre culturel étranger actuellement actif dans la bande de Gaza. Son activité bénéficie directement aux populations civiles et contribue au rayonnement de notre pays.

Soyez assuré que la situation politique, économique, humanitaire et sociale de la bande de Gaza et de sa population reste une préoccupation quotidienne de la diplomatie française.



**Jeudi 28 novembre**, à 20h, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville à Douai :

**Conférence-Débat** « Islam et islamisme, quelles différences ? » avec Alain Gresh

Organisé par le **Cercle de Réflexions Alternatives 59/62**

**Samedi 30 novembre**, à 14h30, place des Buisseries à Lille :

**Rassemblement** « Boycott-Désinvestissement-Sanctions » >> et >>

**Premiers signataires** : AFPS Nord-Pas de Calais, Communauté palestinienne du Nord, Front Uni des Banlieues et des Quartiers Populaires, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples, Union Française des Juifs pour la Paix, CSP 59, Collectif Afrique, Génération Palestine, Fédération des Tunisiens du Nord de la France, Association Marocaine des Droits Humains, Union Syndicale Solidaires, Parti Communiste Français, Coordination Communiste, Mouvement des Jeunes Communistes de France, Parti de Gauche, Les Alternatifs, ...

**Samedi 30 novembre** : **Marche** pour l'égalité et contre le racisme >> et >>

**Samedi 14 décembre**, à 10h30, à la MRES de Lille : **Réunion du Conseil** de l'AFPS 59/62

**Samedi 14 décembre** à Douai : **Grande soirée** de solidarité avec le peuple palestinien

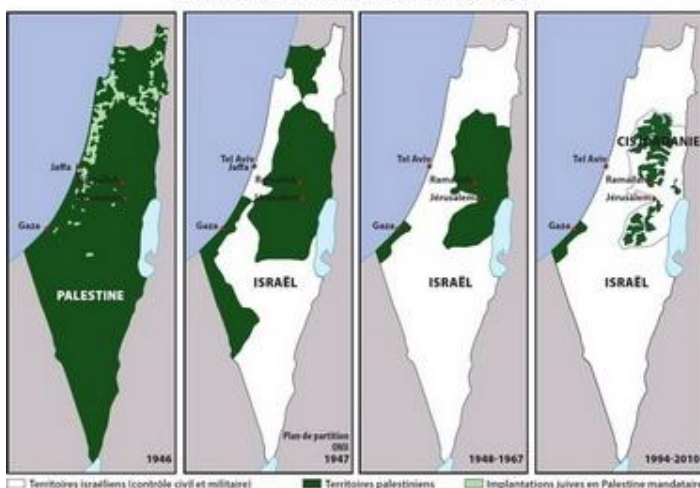
en liaison avec **ACLIA** en vue de recueillir des fonds pour le **secours médical aux Palestiniens** (Affiche ci-dessous)

**Samedi 14 et dimanche 15 décembre**, au Pavillon Saint-Sauveur de Lille :

**Vente de broderies palestiniennes** organisée par AfranSaurel

**Samedi 29 mars 2014** : **Journée de la Terre**

ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



**L'occupation israélienne c'est :**

- > **L'occupation continue** des territoires palestiniens,
- > **L'annexion illégale** de Jérusalem-Est,
- > **La construction du mur** sur les territoires palestiniens,
- > **L'implantation de colonies** dans les territoires occupés,
- > **Le blocus illégal** de Gaza, « immoral » selon le Secrétaire Général de l'ONU.

**C'EST LE PRINCIPAL OBSTACLE À LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN**

**B.D.S**

- **BOYCOTT** • **DÉSINVESTISSEMENT** • **SANCTIONS** •

**Une campagne internationale non-violente, citoyenne pour contraindre Israël à respecter le droit**

*N'achetons aucun des produits issus des colonies (les dattes Medjoul de la Vallée du Jourdain). Demandons des comptes aux entreprises internationales (Veolia, Alstom) qui participent à la colonisation.*

*Israël bénéficie d'un accord commercial privilégié avec l'Union Européenne, sous réserve de non violation des droits de l'Homme. Exigeons la suspension de cet accord.*

Organisé par :

L'Association France Palestine Solidarité 59/62, la Communauté Palestinienne du Nord, Génération Palestine, L'Union Juive Française pour la Paix, Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, La Ligue des Droits de l'Homme, Le Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires, Le Comité des Sans-Papiers 59, Le Collectif Afrique, Le Parti de Gauche, Le Parti Communiste Français, la Coordination Communiste, le Mouvement des Jeunes Communistes, les Alternatifs, Solidaires

SOUTIEN MEDICAL

GAZA

SAM 14 Déc 19H30

Salle polyvalente des Corons Verts  
rue des Trannois Douai-Dorignies

Ton don médical sauvera des vies !

REPAS SOLIDAIRE

Couscous, musique, exposition

PAF 10€ / pers

Réservations au 0603905387